

Intitulé de la formation

Diplôme Universitaire "Patent litigation in Europe (European Patent Litigation Certificate)"

Publics visés et prérequis

Le Diplôme Universitaire « Patent litigation in Europe » organisé par le CEIPI est un programme de formation professionnelle destiné aux professionnels des brevets désireux d'approfondir et de mettre à jour leurs connaissances en droit comparé et régional des brevets et en litige des brevets.

Les participants peuvent être :

- Mandataires auprès de l'Office européen des brevets (OEB) ayant une expérience devant les chambres de recours de l'OEB et/ou les tribunaux nationaux des litiges en matière de brevets (en tant que représentants de parties, d'experts ou de juges privés ou nommés par les tribunaux).
- Avocats ou universitaires qui ont une connaissance et une expérience avérées en droit des brevets.
- Des participants qui ne remplissent pas ces conditions peuvent être acceptés sur la base d'un dossier d'expertise avérée dans le domaine de la rédaction de brevets et/ou des contentieux.

Conditions d'accès / Modalités d'admission

Le programme a été adapté de manière à satisfaire les exigences du projet de programme d'études du Certificat européen du contentieux des brevets. Il présentera donc un intérêt particulier pour les conseils en brevets désireux de devenir des plaideurs en brevets européens.

L'admission dans la formation se fait à partir d'un dossier de candidature déposé en ligne. Ce dossier est étudié par la commission pédagogique en charge des admissions.

Objectifs pédagogiques

Cet enseignement a pour objet d'assurer la formation en cas de contentieux relatifs aux brevets européens. Dans ce contexte, les participants pourront acquérir des connaissances approfondies :

- des procédures de contentieux des brevets en Europe
- de la procédure centralisée devant la Juridiction unifiée du brevet (JUB)
- des règles de procédure annexes (RoP)
- et la plaidoirie devant la Juridiction Unifiée du Brevet

Les litiges en matière de brevets touchant à la contrefaçon et à la validité sont au cœur du diplôme, mais le programme va au-delà et aborde d'autres sujets pertinents. C'est notamment le cas du droit de la concurrence, des modes alternatifs de résolution des conflits et du droit international privé. D'autres titres de propriété intellectuelle connexes, notamment les certificats complémentaires de protection, font également l'objet d'un traitement particulier. L'objectif est de présenter à la fois des sujets traditionnels pertinents en matière de contentieux des brevets, tels que les voies de recours et les dommages-intérêts, ainsi que les aspects contextuels ayant une incidence sur les litiges en matière de brevets.

Cette formation est limitée aux brevets et ne concerne pas les autres domaines de la propriété intellectuelle.

Programme*

- Module 1 : 2-3 octobre 2026 : (sur place), Droit européen, droit privé international et contentieux des brevets (I)
- Module 2 : 13-14 novembre 2026 : (sur place/en ligne), Droit européen, droit privé international et contentieux des brevets (II)
- Module 3 : 4 et 5 Décembre 2026 : (sur place/en ligne), Brevets et droit de la concurrence, certificats complémentaires de protection et stratégies globales en contentieux des brevets
- Module 4 : 8-9 janvier 2027 : (en ligne), Mise en œuvre des brevets (I): Preuve et préservation de preuve dans les affaires de brevets
- Module 5 : 5-6 février 2027 : (sur place/en ligne), Mise en œuvre des brevets européens (II) : injonctions, dommages-intérêts
- Module 6 : 5-6 mars 2027 : (sur place/en ligne), La Juridiction unifiée du brevet (I)

Examen écrit 20 mars 2027 (en ligne)

- Module 7 : 9-10 avril 2027 : (sur place/en ligne), La Juridiction unifiée du brevet (II)



Centre d'études internationales de la **propriété intellectuelle** | CEIPI

Center for International **Intellectual Property** Studies

Institut für internationale Studien des **geistigen Eigentums**

Université de Strasbourg

- Module 8 : 21-22 mai 2027 : (sur place/ en ligne), La Juridiction unifiée du brevet (III)
- Module 9 : 11-12 juin 2027 : (sur place), Procès blanc - *Examen oral*

**sous réserve de modification*

Durée et horaires

Le DU est composé de neuf modules de deux jours chacun. Il se déroule d'octobre à juin, un vendredi et samedi par mois. Les horaires sont de 09h00 à 17h00 le vendredi et 09h00 à 16h00 le samedi à titre indicatif.

La formation compte au total 107 heures de cours et 36 heures de travaux pratiques en autonomie guidée.

Liste des intervenants*

Anthony Collins _ Avocat général à la Cour de justice de l'Union européenne.

Samuel Fulli Lemaire _ Professeur de droit international privé à l'Université de Strasbourg.

Clara Motin _ Avocat à la cour, Honlet Legum.

Florence Thépot _ Maître de conférences en droit, Université de Strasbourg.

Sven Bostyn _ Professeur associé, Université de Copenhague.

Alexander Meier _ Directeur de la stratégie juridique réglementaire et de la politique réglementaire mondiale chez Moderna.

Steve Faraji _ Chef du contentieux, des licences, de la protection des marques, Groupe Volkswagen.

Manuel Desantes _ Professeur de droit international privé à l'Université d'Alicante.

Ina Schnurr _ Juge au Tribunal fédéral des brevets allemands.

Thomas Bouvet _ Avocat, représentant de la Cour unifiée des brevets (CUB), docteur en droit, associé chez Jones Day.

Christopher Sharp _ Avocat (Angleterre, Pays de Galles et Irlande), représentant de la Cour unifiée des brevets (CUB), associé chez Pinsent Masons.

Klaus Bacher _ Président du tribunal à la Cour fédérale de justice allemande.

Mark Van Gardingen _ Avocat en contentieux des brevets / Représentant de la JUB chez Vossius&Brinkhof.

Sabine Agé _ Avocate en contentieux des brevets / Représentante de la JUB, associé chez HOYNG ROKH.

Trevor Cook _ Avocat chez Bird & Bird.

Klaus Grabinski _ Président de la Cour d'appel de la Juridiction Unifiée du Brevet (JUB).

Pierre Véron _ Président d'honneur de l'EPLAW (Association Européenne des Avocats en Brevets), Membre du groupe d'experts de la Juridiction Unifiée du Brevet, Membre du Comité de rédaction des Règles de procédure.

Stefan Luginbuehl _ Docteur en droit, Avocat, Affaires internationales de l'Office européen des brevets.

András Kupecz _ Juge, Tribunal de Première Instance, Juridiction Unifiée du Brevet (Division Centrale de Munich, Allemagne).

Emmanuel Gougé _ Directeur du Diplôme en Contentieux des Brevets au CEIPI, Juge à la Cour d'Appel de la Juridiction Unifiée du Brevet (JUB)

Stanislas Roux-Vaillard _ Avocat à la cour - France, Associé, Hogan Lovells

Samuel Granata _ Juge à la Cour d'Appel d'Anvers, Juge à la division locale de Bruxelles de la JUB.

Peter Blok _ Juge à la Cour d'Appel de la Juridiction Unifiée du Brevet, Juge à la Chambre de droit commercial de la Cour d'Appel de La Haye, Professeur au Centre de Droit de la Propriété Intellectuelle de l'Université d'Utrecht.

Tilman Müller-Stoy _ Représentant de la JUB, Conseil en contentieux des brevets en Allemagne, BARDEHLE PAGENBERG & Professeur honoraire en droit des brevets (Université technique de Munich).

Agathe Michel-de Cazotte _ Associé chez Carpmaels & Ransford, Avocat aux barreaux de Paris et de Düsseldorf.

Christof Augenstein _ Associé chez Kather Augenstein, Président du Comité permanent UP/JUB de l'AIPPI.

Alexander Ramsay _ Greffier de la Juridiction Unifiée du Brevet.

Laurence Brüning-Petit _ Directeur du Droit des Brevets et des Procédures à l'Office Européen des Brevets.

Eric Augarde _ Juge technique à la JUB

**sous réserve de modification*

Responsable scientifique

Emmanuel Gougé, Directeur du diplôme Patent litigation in Europe

E-mail : emmanuel.gouge@ceipi.edu

Franck Macrez, Co-Directeur du diplôme Patent litigation in Europe

E-mail : franck.macrez@ceipi.edu

Méthodes pédagogiques et langue d'enseignement

Présentations, conférences, études de cas pratiques et travaux pratiques étudiants.
La formation sera dispensée en langue anglaise.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention du « Diplôme d'université d'études supérieures sur le Contentieux des brevets en Europe », sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des étudiants. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de réussite.

Après chaque module les participants ont accès à des sondages en ligne leur permettant d'évaluer l'intervenant, le contenu du cours ainsi que la pertinence des matériaux et outils pédagogiques utilisés.

Supports de cours

Le matériel pédagogique est mis en ligne sur l'intranet dédié Moodle.

Lieu et modalités de suivi

Les sessions se tiendront en hybride, sur place à Strasbourg et en ligne sur un système de vidéoconférence.

Accompagnement pédagogique et technique

- L'accompagnement pédagogique des participants est assuré par chaque enseignant ou intervenant pour la partie qui le concerne.
- Les outils et ressources pédagogiques liés à la formation sont mis à disposition de chaque participant via la plateforme pédagogique Moodle. Lors de son inscription, chaque participant recevra par courriel les informations de connexion. L'accès aux outils et ressources est possible pendant toute la durée de la formation.
- Les séances en ligne sont organisées via la plateforme de conférence à distance ZOOM dont l'accès s'effectue grâce à un lien de connexion transmis par courriel à chaque participant.
- Le participant doit disposer d'un équipement technique adapté et notamment un ordinateur, une connexion internet haut débit et une adresse mail valide.
- Le CEIPI met à la disposition des utilisateurs une assistance technique destinée à identifier le dysfonctionnement et à apporter une solution acceptable dans les meilleurs délais. Cependant, le CEIPI n'assume aucune responsabilité légale en cas de mauvais fonctionnement des services utilisés ou de défaut de qualité de débit/de réseau chez les participants ou intervenants.

Contact de l'assistance technique du CEIPI:

- Section internationale du CEIPI
- E-mail de contact : secretariat_litigation@ceipi.edu
- Téléphone : +33 (0)3 68858027
-

Frais de participation

- Tarif première inscription en formation continue : 4 350 euros net de taxes
- Tarif réinscription dans le diplôme en formation continue : 1 450 euros net de taxes

*** Tarifs soumis à validation du conseil d'administration de l'université de Strasbourg**

Renseignements et inscriptions

La campagne de candidatures 2026-2027 se déroulera du 30 mars au 6 septembre 2026.

Les candidats doivent compléter un formulaire de candidature en ligne accessible [via ce lien](#).

- Section internationale du CEIPI
- E-mail de contact : enrolment_du_litigation@ceipi.edu
- Téléphone : +33 (0)3 68858027

